

LE TITULAIRE

Mme/M _____

Adresse : _____

Tel. Mobile : _____

E-mail : _____

☐	Petit panier 2 fromages = 8 euros	
☐	Petit panier 2 fromages + 1 faisselle = 1	
☐	Grand panier 3 fromages = 12 euros	
☐	Grand panier 3 fromages + 1 faisselle = :	
☐	Panier laitier 2 faisselles (2 * 400g) = 6 €	

COMPOSITION DES PANIERS

L'assortiment de fromages de chèvres proposé dans chaque panier (petit et grand) changera chaque quinzaine.

Les paniers seront composés de 2 ou 3 des fromages suivants : Crottin nature, Crottin aromatisé (150 g), Palet cendré (150 g), Brique (170 g), Buche (250 g), Camembère (250 g).
(de la tomme viendra peut-être compléter la gamme en cours de saison)

CONTENU DU CONTRAT

Le présent contrat est passé entre le consomm'acteur et la productrice Emilie Duval de la Chèvrerie du Bon'air pour l'approvisionnement de **15 paniers** de fromages de chèvres, **pour la période du 24 mars au 17 novembre 2016.**

Les livraisons auront lieu **tous les 15 jours** durant cette période.

Dates des livraisons prévues : 24/03 ; 07/04 ; 21/04 ; 05/05 ; 19/05 ; 09/06 ; 23/06 ; 07/07 ; 25/08 ; 08/09 ; 22/09 ; 06/10 ; 20/10 ; 03/11 ; 17/11. **Une pause pendant l'été du 14/07 au 18/08 inclus.**

En cas de changement exceptionnel des dates de livraison, la productrice et/ou les coordinateurs de l'AMAP informeront les adhérents par email et/ou téléphone.

Le coordinateur de l'AMAP fromage de chèvre est : Bernard RIGAL.

LA PRODUCTRICE S'ENGAGE À

- fournir des fromages issus du lait de ses chèvres élevées conformément au cahier des charges AB (2^{ème} année de conversion vers l'AB),
- se conformer à la réglementation relative au transport de ces produits jusqu'à leur arrivée au local de distribution,
- être présente lors de chaque distribution de 18h à 19h00.

JE M'ENGAGE À :

- venir chercher mon panier chaque semaine sur le lieu de distribution. La production étant achetée à l'avance, il est impossible de rembourser un panier non retiré. En cas d'impossibilité de me déplacer, je peux faire retirer mon panier par un tiers.
- être responsable de mes produits dès réception, en particulier pour ce qui concerne le respect de la chaîne du froid.
- apporter mes contenants pour transporter mes fromages frais afin de limiter la consommation d'emballages

Le consomm'acteur, faisant acte d'engagement solidaire avec la productrice par l'avance de trésorerie, reconnaît que les intempéries, les ravageurs, les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la récolte et à la production. Le risque lié à la santé de la productrice fait également partie de l'engagement solidaire. En devenant signataire, j'accepte de partager les risques et les bénéfices de la production.

La démission d'un adhérent n'est possible en cours de saison qu'avec la signature d'un avenant au présent contrat entre la productrice et un remplaçant de l'adhérent démissionnaire. Ce remplaçant est prioritairement issu de la liste d'attente de l'AMAP ou, à défaut, est trouvé par la personne démissionnaire. L'avenant précisera les conditions de reprise du contrat par le remplaçant.

LES DISTRIBUTIONS

La distribution a lieu **tous les 15 jours le jeudi de 18h à 19h sous le préau de l'école st Joseph à Pont st Martin 44860.**

PERMANENCES

Je m'engage à assurer durant cette période 1 permanence sur le lieu de distribution de 18h à 19h afin : d'aider à la mise en place et au rangement des produits livrés, d'effectuer la distribution des paniers, et de nettoyer le lieu en fin de distribution.

MODALITÉS DE PAIEMENT :

Le paiement peut se faire en 1, 2 ou 4 règlements.

La remise du ou des règlements des paniers se fait lors de la signature du contrat, par chèque(s) libellé à l'ordre de «Emilie Duval » et daté du jour de la signature du contrat.

Voir tableau de paiement ci-contre =>

Le / / 2016

Signatures du mangeur :

Signature de la productrice :

Les chèques seront encaissés aux dates suivantes :
(Entourer le panier choisi)

X

Païement en 4 fois : 01/04 ; 01/06 ; 01/08 ; 01/10				
petit panier	petit panier + 1 faisselle	grand panier	grand panier + 1 faisselle	panier laitier
4 * 30euros	4 * 41,25euros	4 * 45euros	4 * 56,25euros	4 * 22,5euros
Païement en 2 fois : 01/05 ; 01/09				
petit panier	petit panier + 1 faisselle	grand panier	grand panier+1 faisselle	panier laitier
2 * 60 euros	2 * 82,5euros	2 * 90 euros	2 * 112,50euros	2 * 45euros
Païement en 1 fois : 01/04				
petit panier	petit panier + 1 faisselle	grand panier	grand panier + 1 faisselle	panier laitier
1 * 120euros	1 * 165euros	1 * 180euros	1 * 225euros	1 * 90euros